



102^e CONGRÈS DE L'ASTEE

JUIN 2023 - NICE

APPEL À COMMUNICATIONS

DATE LIMITE DE SOUMISSION

16 SEPTEMBRE 2022

<https://www.astee.org/congres-de-lastee/>

#ASTEE2023

POURQUOI PRÉSENTER VOS TRAVAUX AU CONGRÈS DE L'ASTEE ?

L'Astee, c'est :

- > 4 200 membres ;
- > 40 groupes de travail ;
- > 13 sections territoriales ;
- > 25 000 contacts ;
- > Plus de 2 000 inscrits/an à nos évènements.

Le congrès Astee, carrefour de réflexions, de rencontres et d'échanges, c'est :

- > des retours d'expérience ;
- > des actualités sur la réglementation et sur la recherche;
- > des présentations de projets novateurs ;
- > des ateliers thématiques...

Que vous soyez :

- un(e) élu(e)
- un(e) opérationnel(le)
- un(e) chercheur(euse)
- un(e) étudiant(e) ou un(e) jeune professionnel(le)

venez **valoriser vos projets** et **réseauter** avec nos **500 congressistes** attendus sur 3 jours.

**Le congrès aura lieu, du 6 au 8 juin 2023
au Stade Allianz Riviera à Nice**

QUE POUVEZ-VOUS SOUMETTRE ?

➤ Proposition de communication

Présentation orale (20 min d'intervention : une présentation de 10 à 15 min maximum, suivie par 5 à 10 min de questions) ou poster (1 min de présentation orale en session puis échange pendant les pauses avec les congressistes)

[Accéder au formulaire](#)

➤ Proposition d'atelier

Animation d'un atelier en vue d'échanges sur des sujets d'actualité permettant de générer des idées et des solutions

[Accéder au formulaire](#)

➤ Proposition de formation

Animation d'une session de formation en vue d'améliorer des compétences professionnelles

[Accéder au formulaire](#)



Soumettez votre/vos proposition(s) en ligne **à partir du 20 juin 2022**

Une structure peut soumettre un nombre illimité de propositions. Cependant, un même intervenant ne pourra assurer qu'un maximum de deux communications orales pendant la durée du congrès (en dehors des ateliers/formations). Par ailleurs, une communication (orale ou poster) ne sera possible qu'à une ou deux voix.

DATE LIMITE DE SOUMISSION : 16 SEPTEMBRE 2022

FOCUS DU CONGRÈS 2023

LE MÉTABOLISME DES TERRITOIRES DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 102^e congrès de l'Astee se propose de se placer sous l'égide du concept particulièrement d'actualité du **Métabolisme Territorial** (ou urbain), qui repose sur l'analogie entre un écosystème naturel, et celui d'un territoire, par l'analyse des processus internes lui permettant de fonctionner, de remplir ses fonctions, voire de se développer : **son métabolisme**.

Cette approche consiste ainsi à analyser sur un territoire donné, **l'ensemble des flux d'énergie et de matières (intrants, stockés, et extrants)** associés au fonctionnement du territoire, et qui le caractérisent.

L'ambition affichée est d'optimiser les usages des différentes ressources nécessaires au fonctionnement des systèmes territoriaux, notamment en jouant sur leurs possibles complémentarités, dans le but de tendre vers une diminution des intrants et extrants sur le territoire.

Cette approche métabolique de nos systèmes territoriaux, peut se déployer, et se décliner sous toutes les thématiques usuelles des compétences représentées au sein de l'Astee. Il est attendu des propositions de contributions sur des exemples de déploiements de démarches « métaboliques » et de leur suivi.



Métabolisme des territoires et **RÉSILIENCE**

- Adaptation au changement climatique des systèmes de traitement des eaux, de collecte des déchets, des cours d'eau, du littoral
- Aménagement urbain
- Recours aux solutions fondées sur la nature
- Évaluation environnementale des filières de traitement (eau & déchets), dont les émissions de Gaz à Effet de Serre
- Réduction de la vulnérabilité des territoires
- Gestion des événements climatiques extrêmes

Métabolisme des territoires et **ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

- Économie circulaire appliquée au monde de la biomasse (biodéchets, boues), production de valeur
- Collecte, réduction, tri et recyclage des déchets, en particulier déchets de BTP
- Récupération matière des systèmes d'assainissement et techniques alternatives de gestion des eaux pluviales
- Macroplastiques
- Utilisation des eaux non-conventionnelles
- Lien eau – déchets - énergie
- Optimisation énergétique des services eau et déchets et énergies renouvelables, sobriété

Métabolisme des territoires et **RESSOURCES EN EAU & MILIEUX**

- Étude bilans Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC)
- Qualité et quantité des eaux superficielles et souterraines (PTGE & PGSSE)
- Polluants dans l'eau et métrologie
- Biodiversité

Métabolisme des territoires et **GESTION PATRIMONIALE**

- Réduction des pertes en eau
- Gestion patrimoniale des systèmes d'eaux pluviales
- Diagnostic permanent des systèmes d'assainissement
- Stratégie des territoires

Métabolisme des territoires et **USAGERS**

- Économie sociale et solidaire
- Solidarité entre territoires (urbains, ruraux)
- Développement des pratiques écologiques et ses effets sur les filières
- Contribution des sciences humaines et sociales
- Changement de comportements
- Engagement citoyen

Métabolisme des territoires et **RÉVOLUTION NUMÉRIQUE**

- Transition écologique versus transition numérique
- Systèmes d'information et big data
- Cybersécurité
- Intelligence artificielle, jumeau numérique, capteurs
- Modélisation systémique, analyse multicritères, aide à la prise de décision

FOCUS TERRITORIAL

Spécificités de l'arc méditerranéen

COMMENT LES PROPOSITIONS SONT ÉVALUÉES ?

Toutes les contributions soumises pour le 102^e congrès de l'Astee, en 2023, seront évaluées **par un panel de professionnels de l'eau et des déchets**, regroupés en comité de programme, **copiloté par Vincent PONZETTO d'Eau d'Azur et Luc FAVIER de la Métropole de Nice**.

Sont attendues des communications destinées à un public de professionnels, si possible transversales à plusieurs parties prenantes : collectivités, industriels, entreprises, opérateurs privés ou publics, ingénieristes, représentants des usagers, laboratoires de recherche et universités. Le caractère opérationnel et finalisé du travail présenté sera un critère de sélection important. Les contributions seront des témoignages, des retours d'expérience, des opérations pilotes ou des résultats de recherche. Les communications ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

EST-CE QUE LA COMMUNICATION SERA PUBLIÉE DANS TSM ?



Le comité de programme se réserve le droit de présélectionner les contributions qui seraient d'intérêt pour [la revue Techniques Sciences Méthodes \(TSM\)](#) éditée par l'Astee. Deux types d'articles sont envisageables :

- > une fiche Ressources dans la partie Magazine qui sera soumis pour approbation au comité de rédaction de TSM ;
- > un article scientifique et technique qui sera soumis pour approbation au comité de lecture de TSM.

QUELS SONT LES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES INTERVENANTS ?

Les intervenants retenus (présentation orale, poster, organisateur d'atelier, organisateur d'une formation) devront s'acquitter des droits d'entrée au congrès, à un tarif préférentiel.

Les intervenants ne doivent pas nécessairement être membre de l'Astee. Cependant, les membres de l'Astee ont accès à divers avantages, dont des remises sur les droits d'inscription au congrès.

[Devenir membre de l'Astee](#)

QUELLES SONT LES DATES À RETENIR ?

16 sep.
2022

Réception des propositions de communications, ateliers et formations

Nov.
2022

Sélection des communications, ateliers et formations par le comité de programme

Février
2023

Diffusion du programme et ouverture des inscriptions

Avril
2023

Envoi des supports demandés pour les contributions retenues